
APPEL A PROJETS 2022 DIM ORIGINES

ALLOCATIONS POST-DOCTORALES

Présentation du dispositif DIM

Dispositif phare de politique régionale de recherche mis en place en 2005 par la Région Île-de-France, les Domaines d'Intérêt Majeur (DIM) visent à fédérer des réseaux de laboratoires situés en Île-de-France, agissant sur des domaines labellisés ciblés. **Neuf Domaines d'Intérêt Majeur ont été labellisés pour la période 2022-2026.**

De plus amples informations sur les DIM sont disponibles sur le site internet de la Région Île-de-France :

<https://www.iledefrance.fr/recherche-9-nouveaux-domaines-dinteret-majeur-soutenus-par-la-region>

Le dispositif Régional « Soutien aux domaines d'intérêt majeur » vise à :

- Constituer en Île-de-France des réseaux de recherche et d'innovation porteurs de sujets en émergence et à très fort potentiel scientifique et économique,
- Renforcer l'attractivité des laboratoires franciliens par l'apport de compétences scientifiques et technologiques et d'équipements de pointe,
- Améliorer la visibilité des équipes de recherche franciliennes en l'Europe et à l'international,
- Favoriser la valorisation des connaissances et la dissémination des résultats de la recherche, y compris auprès du grand public et des jeunes,

- Renforcer les liens entre recherche et économie en favorisant le transfert de technologie et l'innovation.

Spécificités des allocations post-doctorales DIM

Les appels à projets émis par le DIM ORIGINES seront publiés le mardi 19 avril 2022.

Un même projet ne peut être déposé qu'à un seul DIM. Tout double dépôt entraînera l'inéligibilité automatique du projet.

Les allocations post-doctorales sont financées par la Région en totalité **ou partiellement**. Les co-financements (financement CNES, autre allocation de recherche, ...) sont fortement incités.

Un sujet d'allocation post-doctorale ne peut bénéficier d'un financement à 100% du DIM ORIGINES ainsi que d'un autre financement la même année. En cas de double dépôt, le porteur de projet devra opter pour une des deux sources de financement, ou envisager un co-financement.

Les organismes employant les allocataires de recherche bénéficieront d'**une enveloppe de 120 000 € brut chargés** pour une allocation post-doctorale, sur une durée maximale de **24 mois**.

Le financement régional couvre également, **dans la limite de 4 000 €** par allocation post-doctorale pour la totalité des 24 mois, des actions destinées à améliorer les conditions de réalisation du travail de recherche, comme les frais de formation, participation à des colloques, frais de déplacements, traductions et publications ...

Nota Bene : certains postes ou actions ne sont pas éligibles au titre du financement de ces actions : l'achat d'ordinateur ou les déplacements domicile-travail.

Le montant de la subvention perçu par l'organisme employeur sera donc, au maximum, de **124 000 €** pour 24 mois par allocation post-doctorale.

Pour chaque allocation de recherche financée dans le cadre du programme 2022 du DIM ORIGINES, l'établissement bénéficiaire devra accueillir un stagiaire pendant une période minimale de deux mois, en application de la délibération (n°CR 08-16).

Critères d'éligibilité du projet

- ✓ Critère n°1 : Le sujet de recherche doit concerner les thématiques des ORIGINES :
- ✓ **Origine de l'Univers, de son contenu et de ses structures** : énergie et matière noire, fond diffus cosmologique, gravitation, inflation, nucléosynthèse, amas, galaxies, populations stellaires ;
- ✓ **Origine des ondes gravitationnelles et des cataclysmes astrophysiques** : ondes gravitationnelles, sursauts gamma, supernovae, noyaux actifs, astronomie multi-messagers, trous noirs ;
- ✓ **Origine du milieu interstellaire, des étoiles et des systèmes exoplanétaires** : physique du milieu interstellaire, astrochimie, physique des plasmas denses, physique stellaire, astrophysique de laboratoire, exoplanètes et disques protoplanétaires ;
- ✓ **Origine des objets du système solaire et de la vie** : planétologie, système solaire, petits corps, exobiologie, terre primitive, matière organique interplanétaire, cosmochimie.

✓ Critère n°2 : Collaborations

Tout projet qui ne serait pas réalisé en collaboration avec au moins un autre laboratoire Francilien (membre ou non du DIM ORIGINES), le CNES ou des partenaires industriels sera considéré comme inéligible.

Les collaborations nationales et internationales permettant le rayonnement de la Région sont fortement incitées.

✓ Critère n°3 : Région Île-de-France

Le laboratoire d'accueil doit être localisé en Île-de-France.

✓ Critère n°4 : Directeur de recherche

Le porteur du projet de post-doctorat doit être académique et membre d'un laboratoire partenaire du DIM ORIGINES.

✓ Critère n°5 : Validation

Seul les dossiers complets et envoyés à l'adresse dim.origines@obspm.fr avant le **vendredi 13 mai minuit**, date de clôture seront retenus. La direction du laboratoire devra valider la demande, seuls 3 dossiers par laboratoire seront examinés.

Critères d'éligibilité du candidat

Si identifié, le candidat doit être titulaire d'un doctorat ou équivalent ou avoir soutenu sa thèse avant la date de recrutement. Les candidats devront être embauchés avant le 1er avril 2023.

Critères d'évaluation

- ✓ Intérêt scientifique de la demande dans le contexte actuel du domaine (effet de levier et timing du sujet)
- ✓ Insertion dans l'équipe d'accueil et effet structurant pour la région (synergie équipe/profil du/de la candidat(e), synergie entre équipes de recherche et/ou autres partenaires de la proposition, cofinancement (CNES, ANR, programmes Européens, laboratoires/Instituts ...)
- ✓ Impact économique de la demande (caractère innovant et perspectives de valorisation associées, niveau de collaboration avec un partenaire industriel en Ile de France, implication d'un labcom)

- ✓ Impact sociétal de la demande : actions de partage des savoirs, actions de communication vers le grand public envisagée, sobriété environnementale, volet science ouverte et diffusion de données le cas échéant.

Dépôt du dossier de candidature

Les appels à projets émis par le DIM ORIGINES seront publiés le **mardi 19 avril 2022**, sur le site du DIM ACAV+ <http://dimacav-plus.fr/spip.php?article352>

Les dossiers de candidature rédigés en anglais devront être envoyés à l'adresse **dim.origines@obspm.fr** avant le **vendredi 13 mai minuit**. Un message accusant réception du dépôt du dossier vous sera envoyé.

En plus des données administratives, le dossier contiendra :

- Le sujet de recherche
- Un résumé en français et en anglais
- Le cofinancement du salaire (par exemple CNES, ANR, ERC...)
- Les cofinancements au projet (personnel, consommables....) apportés par les laboratoires, industriels, ou autres
- Le plan de Recherche et le calendrier
- L'impact sociétal
- L'impact économique pour le territoire Francilien
- Les liens éventuels du projet avec des projets financés par des DIM antérieurs (ACAV+ ou autres)
- Le CV du directeur de recherche
- Le profil souhaité pour le/la candidat(e) et son CV si identifié(e)
- Une photographie libre de droit pour le site web du DIM
- La liste des publications les plus pertinentes
- Une suggestion de 2 experts extérieurs (et experts non-souhaités si nécessaire).

Pour toute question relative au dépôt d'un projet, contacter dim.origines@obspm.fr